



Programme de formation

Formation Référent Harcèlement



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

- Comprendre le cadre légal et réglementaire du harcèlement
- Identifier les signaux faibles et situations à risque
- Savoir accueillir la parole des victimes et témoins
- Adopter la bonne posture de référent·e
- Orienter et accompagner de manière appropriée
- Participer à la mise en place d'actions de prévention

Profile du bénéficiaire

Le bénéficiaire de la formation est un·e professionnel·le ou membre désigné·e au sein de la structure pour prévenir, identifier et traiter les situations de harcèlement (moral, sexuel, discriminatoire ou cyberharcèlement).

Référent harcèlement et autres membres du CSE,

Responsables et cadres des fonctions ressources humaines, prévention et sécurité et personnels concernés par la formation harcèlement.

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Équipe et méthode pédagogique

- Formateur spécialisé consultant en sécurité au travail, IPRP

Suivi de la formation et évaluation des résultats

Avant la formation

- Évaluation des connaissances initiales (questionnement oral ou questionnaire)
- Identification des situations à risque et des attentes des participants

Pendant la formation

- Évaluations formatives tout au long de la session (questions-réponses, mises en situation, observations pratiques)
- Corrections et ajustements en temps réel par le formateur

En fin de formation

- Évaluation des acquis par :
 - QCM ou quiz
 - Exercices pratiques et mises en situation professionnelles
- Validation de la capacité à appliquer bien adapté
- Recueil de la satisfaction des participants (questionnaire à chaud)

Après la formation (si applicable)

- Évaluation à froid (questionnaire ou échange différé)
- Observation de l'application des bonnes pratiques en entreprise
- Analyse de l'impact sur la prévention des référents harcèlement

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



METHODES PEDAGOGIQUE

Basée sur des études de cas, des vidéos, des démonstrations pratiques et des phases d'apprentissage.

MATERIEL D'APPRENTISSAGE

- Documents supports de formation livrets ou clé USB, projection de la formation
- Mise à disposition en ligne sur la LUDO-TECH documentation sur la sécurité au travail.
- Accessoires de simulation.

Création de vidéo des employés sur le poste de travail ou photo, sur des situations de harcèlement.

Avant formation

Test de positionnement

Programme de la formation

Tour de table et introduction

Définitions légales :

- Qu'est-ce que le harcèlement moral ?
- Qu'est-ce que le harcèlement sexuel, sexiste ?

Identifier les situations de harcèlement et cadre juridique :

- Les formes de harcèlement moral
- Les types de harcèlement sexuel
- Différencier le harcèlement sexuel de l'agissement sexiste et des autres types d'infractions
- Les conséquences du harcèlement



Prévenir les risques de situations de harcèlement solliciter les bons interlocuteurs : Obligation générale de l'employeur à la sécurité

- La responsabilité de l'employeur / les risques
- L'obligation d'évaluation des risques professionnels
- Les actions spécifiques en matière de prévention du harcèlement
- Les acteurs de la prévention du harcèlement, interne et externe
-

Gérer des situations de harcèlement : Les dispositions obligatoires sur le harcèlement

- Réagir à un signalement de harcèlement
- Conduire une enquête interne : les étapes du processus d'enquête, modèles de rapport d'enquête, présentation des conclusions du rapport.

Fin de formation

Évaluation des acquis par :

- QCM ou quiz
- Exercices pratiques et mises en situation professionnelles
- Validation de la capacité à appliquer la mission.
- Recueil de la satisfaction des participants (questionnaire à chaud)

Certificat de réalisation de « Référent harcèlement »

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>